Le 3 avril 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Etat des eaux en Languedoc-Roussillon : 50% des rivières en bon état

L'agence de l'eau publie son rapport sur l'état des eaux qui s'appuie sur 4,5 millions d'analyses annuelles réalisées dans les rivières, nappes d'eau souterraine et lacs des bassins Rhône-Méditerranée et Corse pour évaluer l'état des eaux, les échelles de valeur allant de « très bon » à « mauvais ». Les résultats montrent une baisse très nette de la pollution domestique et une tendance à l'amélioration des concentrations en micropolluants (pesticides, métaux) en rivière même si de nouvelles molécules non mesurées jusqu'ici font leur apparition dans le faisceau de la surveillance.

- **La pollution régresse en Languedoc-Roussillon**

La qualité des cours d'eau s'améliore. **La pollution domestique a fortement régressé depuis 25 ans** grâce à l'installation de stations d'épuration performantes. Dans la partie « Languedoc-Roussillon » du territoire Occitanie, **la moitié des rivières sont en bon ou très bon état** (quasi identique à la moyenne du bassin Rhône-Méditerranée). Les cours d'eau situés à proximité des grandes agglomérations et des zones de grandes cultures agricoles (Lauragais en particulier) sont les plus touchés par les pollutions. En revanche, **les zones de montagne et les têtes de bassin versant sont davantage préservées** (Pyrénées, hauts cantons de l'Hérault, Cévennes).

La pollution par les substances toxiques (pesticides ou autres micropolluants) **diminue également progressivement dans les rivières** grâce à des politiques en faveur d'une agriculture plus durable et aux investissements effectués par les industriels pour mieux traiter leurs eaux usées.

> La toxicité des pesticides dans les rivières a chuté de moitié ces 10 dernières années, une baisse principalement due à l'évolution de la règlementation qui retire progressivement du marché les substances les plus toxiques. Malgré tout, les **pesticides restent les substances toxiques les plus présentes dans les eaux**, le glyphosate et son métabolite l'AMPA en tête.
Le glyphosate détient le record de ventes en France avec **4 600 tonnes vendues de 2014 à 2016**.

> La toxicité des polluants organiques contenus dans les produits d'entretien ou les peintures utilisées par les ménages, les industries ou les artisans baisse également. La mise en place de normes de rejets accompagnée par des actions collectives mobilisant les entreprises situées sur les secteurs à enjeux expliquent ces améliorations.

> Quant aux métaux (chrome, nickel, zinc…), les niveaux de contamination ont été divisés par 3 depuis 10 ans. Ces métaux, principalement utilisés dans l'industrie du traitement de surface, ont été traités progressivement.

> Les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) formés lors de la combustion du bois, du fuel ou du charbon, constituent les polluants les plus toxiques des rivières en raison des

retombées atmosphériques. Le chauffage résidentiel apporte 66% des émissions contre 25% pour le transport routier. Même si les concentrations ont été divisées par 4 en 10 ans, elles restent encore **15 fois supérieures aux normes** et valeurs guides environnementales.

Au total, **plus de 400 substances** sont présentes dans les eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse sans que toutes puissent être comparées à des normes de qualité environnementales. La comparaison ne concerne en effet qu'**environ 200 substances** pour lesquelles des normes existent. Il reste donc difficile de connaître exactement les niveaux de toxicité dans le milieu. En outre, l'effet cocktail n'est pas encore bien connu.

L'amélioration de la qualité physicochimique a eu un effet bénéfique direct sur la faune et la flore des cours d'eau telles que les diatomées benthiques (algues) ou les invertébrés, indicateurs de la bonne santé de l'eau.
Cependant, l'amélioration de la qualité biologique révélée par la présence d'invertébrés est moins spectaculaire que celle des concentrations en polluants car ces petits animaux sont tributaires de la qualité des habitats donc du bon fonctionnement de la rivière.

- **L'artificialisation, les barrages et les prélèvements d'eau perturbent le fonctionnement de la rivière**

> Les rivières rectifiées représentent encore plus de la moitié des rivières et se situent principalement dans les grandes zones agricoles (bassin versant de la Saône, le Languedoc et le Roussillon) et également autour des grands axes de communication (vallée du Rhône, de l'Isère et de la Durance). Renaturer les cours d'eau est essentiel pour lutter contre les crues, aider la rivière à s'auto-épurer et favoriser le retour de la biodiversité. Depuis 2013, sur les départements littoraux d'Occitanie, environ 65 km de cours d'eau ont été restaurés avec l'aide de l'agence de l'eau.
Par exemple, sur les affluents de l'étang de l'Or, Viredonne et Dardaillon, fragilisés par de multiples pressions altérant leur fonctionnement et leur qualité, les syndicats de gestion locaux sur le bassin de l'Or ont mis en place un programme d'action pour redonner aux cours d'eau une morphologie plus sinueuse. Des travaux ont permis de restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau en différents sites sur 10 kilomètres, soit 1/3 de la Viredonne et la moitié des Dardaillons.

> Le cloisonnement des rivières par des seuils et des barrages touche également plus de la moitié des rivières notamment dans les massifs alpins et sur les grands cours d'eau équipés d'aménagement hydraulique (Rhône, Isère, Durance). Les poissons circulent mal et les sédiments, bloqués derrière ces obstacles, arrivent difficilement jusqu'à la Méditerranée.
Depuis 2013, sur les fleuves côtiers d'Occitanie, plus de 90 ouvrages identifiés comme problématiques, ont été rendus franchissables avec l'aide de l'agence de l'eau, conformément à la directive cadre sur l'eau.
Par exemple, sur le fleuve Hérault, une quinzaine d'ouvrages prioritaires ont été équipés de passes à poissons (ou sont en cours de réfection) pour ré-ouvrir depuis la mer, une soixantaine de kilomètres à la mobilité des poissons tels que l'anguille ou l'alose.

> 46% des rivières sont perturbés par des prélèvements trop importants et cette situation va s'aggraver avec le changement climatique. Face à ce constat, la préservation des zones humides, véritables réservoirs d'eau, et la chasse au gaspillage de l'eau sont deux solutions efficaces pour s'adapter au manque d'eau.
Depuis 2013, l'agence de l'eau a financé l'achat ou la restauration de plus de 2 600 hectares de zones humides en ex-Languedoc Roussillon ainsi que 135 millions de m^3 d'économies d'eau, soit la consommation annuelle en eau potable d'une agglomération de 2 millions d'habitants.
Par exemple, la réduction des prélèvements agricoles via le canal de la Robine et le passage à l'irrigation sous pression, à la place de l'irrigation gravitaire gourmande en eau, sur une partie du

périmètre de l'association des irrigants du Raonel, située sur l'aval du fleuve Aude va permettre une économie d'eau de plus de 3 Mm^3 par an dont 1 Mm^3 en été.

- **Les eaux souterraines globalement en bon état**

Environ 86% des nappes souterraines sont en bon état chimique. Seule la pollution par les nitrates ne régresse pas et une hausse significative des nitrates d'origine agricole est même détectée par exemple sur l'aquifère miocène d'Uzès.
Quant aux pesticides, certains produits interdits comme les triazines (herbicides) sont encore régulièrement retrouvés dans les eaux du fait de leur rémanence, à des concentrations supérieures aux normes exigées pour l'alimentation en eau potable. Leur concentration diminue mais il faudra attendre de nombreuses années avant de les voir totalement disparaître. En outre, les mesures effectuées depuis 2017 sur les métabolites du métolachlore (substance de remplacement des triazines) semblent montrer des niveaux de contamination importants.
Des pesticides sont ainsi notamment présents sur les aquifères de la Vistrenque et de Maugio-Lunel, zone de forte production maraîchère en périphérie de Nîmes et Montpellier.

- **Une surveillance plus que décuplée**

4,5 millions d'analyses sont effectuées chaque année dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse pour évaluer l'état des rivières, nappes et lacs. La surveillance évolue et se perfectionne régulièrement y compris pour détecter les nouvelles molécules présentes en très faible quantité dans les eaux. L'analyse de ces nouveaux résultats, couplée à une meilleure connaissance de l'impact des pollutions sur le milieu naturel et l'homme, permettra de mieux orienter les mesures à mettre en œuvre pour atteindre efficacement le bon état des eaux.

Ce rapport sur l'état des eaux a été réalisé par l'agence de l'eau à partir des données individuelles annuelles mesurées dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse et des données de ses partenaires : DREAL (hydrobiologie), l'agence française pour la biodiversité (poissons), l'institut méditerranéen d'océanologie (flux à la Méditerranée) IFREMER (eaux côtières et de transition), syndicat de la nappe Vistrenque (eaux souterraines). Le bon état des eaux est une notion juridique définie pour l'Europe entière par la directive cadre sur l'eau de 2000. Elle correspond aux conditions permettant le bon fonctionnement des processus écologiques, la présence et le maintien de la faune et de la flore aquatiques.

Contacts presse :
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr
Agence Plus2sens – Laurence Nicolas – 04 37 24 02 58 - laurence@plus2sens.com et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 - stephanie@plus2sens.com